



Communiqué de presse

Paris, le 5 avril 2017

L'INRS et l'ANDRH signent une convention de partenariat

L'année 2017 est une année exceptionnelle, pour l'**Institut national de recherche et de sécurité** pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (**INRS**) et pour l'**Association nationale des directeurs des ressources humaines (ANDRH)**, tous deux créés en 1947.

A l'occasion du « dîner-débat 7.0 » de l'ANDRH, en présence de Jean Auroux, ancien Ministre du Travail et grand témoin du dialogue social en France, les deux organisations ont signé une convention de partenariat. Cette convention vise à contribuer au **développement d'une véritable culture de prévention en entreprise**, en favorisant le partage des expertises et des expériences. Il répond à une véritable attente des professionnels des RH, toujours plus mobilisés pour améliorer les actions de protection de la santé au travail et de prévention des risques professionnels. *« Ce partenariat contribuera à la professionnalisation des membres de l'ANDRH confrontés à une évolution majeure de leur implication en matière de santé au travail »* souligne Jean-Paul Charlez, président de l'ANDRH.

Pour l'INRS, cette convention s'inscrit dans une politique de partenariats lui permettant de s'appuyer sur des acteurs-relais, afin de dynamiser des politiques de prévention en entreprises. *« Les RH sont les acteurs essentiels de la politique sociale de l'entreprise. Développer la pluridisciplinarité en associant les RH à nos actions de prévention des risques professionnels est un enjeu incontournable pour garantir le défi permanent de la santé au travail dans les entreprises. Nous nous réjouissons donc de ce partenariat »* note Stéphane Pimbert, Directeur général de l'INRS.

Ce partenariat se concrétisera par la réalisation d'actions communes, de développement d'outils et de supports adaptés au RH dans leurs missions quotidiennes.

Le premier évènement élaboré dans le cadre de ce partenariat est organisé à l'occasion de la Journée mondiale de la sécurité et santé au travail 2017, en partenariat avec l'OIT (Organisation internationale du travail, Genève) :

Contacts Presse :

INRS : Antoine Bondeelle antoine.bondeelle@inrs.fr – 01 40 44 14 40

ANDRH : Manon Ouellette, La Grande Ourse Relations, 06 71 13 64 62, manon@ouellette.com

Table ronde INRS-ANDRH-OIT

"Data et innovation sociale - quels outils au service des RH pour promouvoir la santé au travail?" Le mardi 25 avril 2017, Collège des Bernardins, Paris :

A l'heure du big data, de nombreuses données de santé au travail sont collectées par les ressources humaines. Quels liens développer entre la collecte de ces données et leur exploitation pour une meilleure prise en compte de la santé au travail ? Comment ces données impactent-elles les problématiques des ressources humaines dans le cadre de la performance globale de l'entreprise ?



L'ANDRH, acteur de référence dans le débat RH

Avec plus de 5 000 membres, organisée en 80 groupes locaux, l'ANDRH est la plus grande communauté de professionnels des ressources humaines en France. L'association représente les entreprises et organisations de tous secteurs d'activité et de toutes tailles, publiques et privées, nationales et internationales. <http://www.andrh.fr>



A propos de l'INRS

L'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS) est une association loi 1901, créée en 1947 sous l'égide de la CNAMTS, administrée par un Conseil paritaire (employeurs et salariés).

De l'acquisition de connaissances jusqu'à leur diffusion, en passant par leur transformation en solutions pratiques, l'Institut met à profit ses ressources pluridisciplinaires pour diffuser une culture de prévention dans les entreprises et proposer des outils adaptés à la diversité des risques professionnels.

L'action de l'INRS s'articule autour de quatre missions complémentaires : études et recherche, assistance, formation, information. L'INRS, c'est aujourd'hui 586 collaborateurs répartis sur deux sites : à Paris (210 personnes) et en Lorraine (376 personnes).

Notre métier, rendre le vôtre plus sûr.
Et pour suivre l'actualité de l'INRS : www.twitter.com/INRSfrance



Contacts Presse :

INRS : Antoine Bondeelle antoine.bondeelle@inrs.fr – 01 40 44 14 40

ANDRH : Manon Ouellette, La Grande Ourse Relations, 06 71 13 64 62, manon@ouellette.com